

# Fiche technique

NUMÉRO 8 — OCTOBRE 2016

## Investissements publics : Où s'en va le Québec?

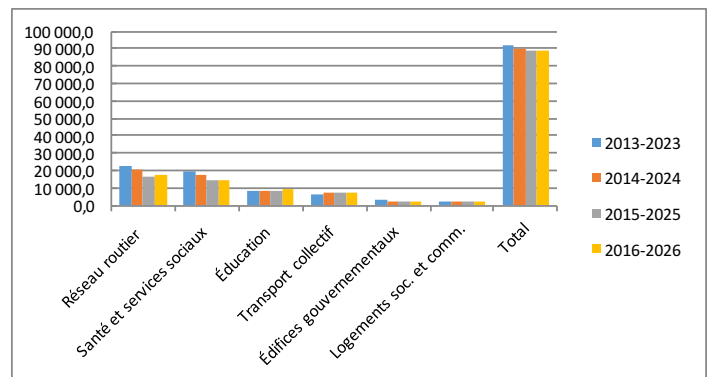
Alors que le gouvernement fédéral déclare vouloir adopter une politique ambitieuse misant sur la croissance des investissements publics dans les infrastructures, favorable à l'emploi et à un développement soutenable, le gouvernement du Québec ne montre aucun signe qu'il pourrait aller dans le même sens pour stimuler l'économie. Malgré le remplacement d'une partie importante de l'équipe économique qui a imposé la politique d'austérité des premières années du gouvernement Couillard et un changement dans le discours en prévision des prochaines élections, il apparaît pertinent de se demander où s'en va ce gouvernement dans le contexte d'une économie qui peine à sortir de sa léthargie.

### Les Plans québécois d'investissement (PQI) depuis 2013

Le PQI présente les orientations du gouvernement en regard des investissements en infrastructures publiques sur un horizon de dix ans. Depuis le Plan de 2013-2023, les prévisions d'investissements publics au Québec sont en chute libre. En apparence, le PQI 2016-2026 semble améliorer la situation avec une augmentation infinitésimale du budget total (0,3 %). En apparence seulement, puisque cette augmentation est presque entièrement dévolue aux travaux d'infrastructure déjà engagés, avec des projets majeurs tels que l'échangeur Turcot et le CHUM. Pour les trois premières années du plan, les montants prévus demeurent élevés, mais ils baissent radicalement par la suite, laissant ainsi présager, pour la période postérieure à 2020, des années de misère pour les investissements publics. Le graphique 1 illustre l'évolution du PQI et de certains de ses éléments depuis 2013. On peut constater qu'à part l'éducation, les investissements prévus dans les autres secteurs ont soit diminué de façon constante, soit

plafonné, soit légèrement augmenté dans le plan de 2016. Les secteurs de la santé, du transport collectif, des édifices publics et du logement social et communautaire sont les plus gravement affectés.

**Graphique 1. Évolution de certains éléments du PQI, 2013-2023 à 2016-2026, en millions \$**



Source : Conseil du Trésor, Plans québécois des infrastructures.

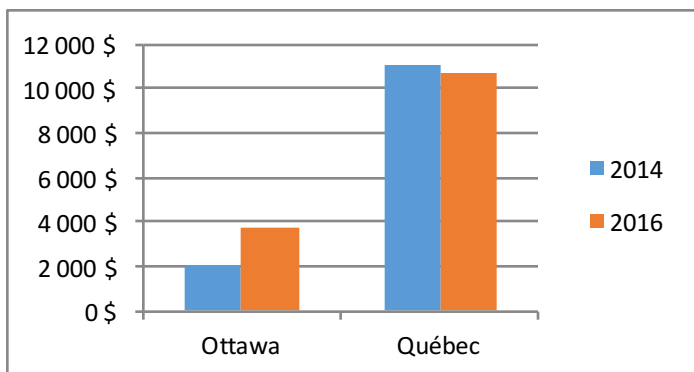
### La contribution du gouvernement fédéral

La poursuite de cette austérité du gouvernement du Québec devrait momentanément être compensée par la volonté exprimée du gouvernement canadien d'augmenter sa contribution dans les infrastructures publiques. Depuis de nombreuses années, l'insuffisance de l'investissement fédéral limite de façon considérable les améliorations que le Québec et les provinces peuvent apporter aux transports en commun, aux routes, aux ponts et aux réseaux d'aqueduc et d'égouts. Or, on estime qu'un programme d'investissement combiné (fédéral-provincial) à même de construire et d'entretenir les infrastructures canadiennes

de façon adéquate devrait équivaloir à 5 % du PIB. Sous le gouvernement Harper, le programme fédéral sur 10 ans ne représentait qu'une contribution de un demi de 1 % du PIB. Au Québec et en Ontario, il représentait, sur le même horizon, une contribution moyenne de 3 % du PIB. D'où la demande au gouvernement Harper de la première ministre de l'Ontario de multiplier par quatre l'effort fédéral pour le faire passer à l'équivalent de 2 % du PIB. Lors des élections fédérales de l'automne 2015, le Parti libéral du Canada de Justin Trudeau a bien compris le message et promis d'au moins doubler ces investissements s'il formait le nouveau gouvernement.

Le graphique 2 permet de visualiser le changement qui devrait s'opérer quant aux contributions fédérales-provinciales en infrastructure, en prenant comme base les années 2014 et 2016. En 2014, le gouvernement Harper s'était engagé à affecter 70 milliards \$ à l'échelle canadienne à des projets d'infrastructure au cours des 10 prochaines années (nous incluons les engagements en infrastructures fédérales). Cet engagement de 70 milliards \$ sur 10 ans représentait autour de 2 000 \$ par habitant. En comparaison, le Québec prévoyait investir 90,3 milliards \$ au Québec au cours de la période 2014-2024. Cet engagement équivalait à 11 000 \$ par habitant. Le gouvernement québécois comptait donc investir 5,5 fois plus par habitant que le gouvernement fédéral au cours de cette période. Deux ans plus tard, le gouvernement Trudeau compte investir un peu plus de 130 milliards \$ sur 10 ans dans des programmes d'infrastructures avec les provinces, dans les infrastructures fédérales et dans les universités, équivalents à 3 721 \$ par habitant (chiffre de 2016). Pour ces 10 mêmes années, l'engagement du Québec a baissé à 88,7 milliards \$, représentant ainsi des investissements prévus de 10 734 \$ par habitant, ramenant ainsi la proportion québécoise à 2,9 fois celle du fédéral.

**Graphique 2 : Investissements dans les infrastructures publiques, sur 10 ans, en \$ par habitant**



Source : **Élections québécoises 2014 : les enjeux économiques en 15 graphiques**, Note d'intervention de l'IREC; Finance Canada, Budget 2016-2017; Conseil du Trésor, Plan québécois des infrastructures 2016-2026.

## Conclusion

L'investissement dans les infrastructures publiques est essentiel à l'efficacité globale de l'économie. Il est un des éléments clés de la productivité globale des facteurs, car il en assure la qualité en période de croissance et la quantité en période de ralentissement. Pourtant, comme l'énonçaient récemment des économistes renommés<sup>1</sup> « la politique budgétaire du gouvernement Couillard a malheureusement fragilisé l'économie du Québec et réduit la quantité, la qualité et l'accessibilité des services publics ». Dans le contexte actuel, marqué par une « stagnation séculaire » des pays développés et par la nécessaire transition énergétique des économies nationales, le gouvernement du Québec devrait faire un effort exceptionnel pour bonifier les investissements dans les infrastructures publiques afin de construire une économie plus forte et prospère.

<sup>1</sup> Voir <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/479680/politique-budgetaire-du-gouvernement-couillard-une-economie-et-des-services-publics-fragilises>.

## IRÉC Fiche technique

NUMÉRO 8 — OCTOBRE 2016

**Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)**

1030, rue Beaubien Est, bureau 103  
Montréal (Québec) H2S 1T4

514 380-8916 — télécopieur : 514 380-8918

<http://irec.net>

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

Chercheur de l'IRÉC : **Gilles L. Bourque**

Les fiches techniques visent, dans le format succinct d'un seul feuillet recto/verso, à faciliter la compréhension d'un concept ou d'un calcul économique sur un thème précis d'intérêt public. En s'appuyant sur les résultats de recherches plus fouillées de l'IRÉC, elles offrent la possibilité de s'interroger sur les paramètres économiques des propositions dans l'actualité québécoise.